

Plan de cours

COURS : **BADMINTON**

PROGRAMME : **Tous les programmes - formation générale commune**

DISCIPLINE : **109 Éducation physique – ensemble 2**

Pondération : Théorie : 0 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 1

Préalable : aucun

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	📠 poste	✉ courriel ou site web
Martin Carle	AR-2	2677	martin.carle@cegepmontpetit.ca
Vincent Davoli	AR-2	6825	vincent.davoli@cegepmontpetit.ca
Martin Choquette	AR-2	6774	martin.choquette@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	📠 poste	✉ courriel
Martin Choquette	AR-2	6774	martin.choquette@cegepmontpetit.ca
Émilie Charbonneau	AR-2	6209	emilie.charbonneau@cegepmontpetit.ca

1. PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT ¹

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue aux développements des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à l'atteinte des visées, des compétences et des buts ciblés par la formation générale dans la mise en œuvre du programme d'études collégiales

Les trois ensembles en éducation physique visent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'étudiant à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique tout au long de sa vie. Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques des deux premiers soient réinvestis dans le troisième.

Ensemble 2

Il concerne le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. L'élève doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et intégrer les progrès réalisés. Il développe un sentiment de compétence et d'efficacité dans l'apprentissage qu'il aborde avec confiance et plaisir.

2. OBJECTIF MINISTERIEL

4EP1 AMÉLIORER SON EFFICACITÉ LORS DE LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE.

3. OBJECTIF TERMINAL DU COURS

Le cours de badminton est un laboratoire présentant un ensemble de situations et d'activités (éducatifs, exercices, jeux, observations, capsules théoriques, retour en situation) devant aider le participant à identifier ses besoins d'apprentissage, à se fixer des objectifs, à choisir les moyens pour les atteindre et à en mesurer l'atteinte dans la perspective d'une participation stimulante et valorisante.

4. ORIENTATION PÉDAGOGIQUE

Renseignements liés à la pondération (0-2-1)

0 → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques

2 → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques

1 → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

Formule du cours

Cours de trente (30) heures réparties à raison de 2 heures consécutives par semaine et auxquelles s'additionnent 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine.

La démarche proposée permettra à l'étudiant de développer progressivement une juste perception des habiletés et des attitudes requises par l'activité (attention, vigilance, anticipation, coopération, communication, courage, détermination, détente, agilité, coordination, effort, intensité...etc.) de même qu'une juste perception de ses besoins d'apprentissage. En plus de développer son efficacité et son aisance dans la pratique du badminton, le participant acquiert une méthode, des outils et des attitudes qui lui permettent d'intervenir de manière organisée et efficace sur l'amélioration de ses habiletés et sur toute situation d'apprentissage dans laquelle il peut vouloir s'engager.

¹ L'usage épiciène du masculin dans ce texte est une forme neutre. Il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

5. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez-vous référer au site web du département d'éducation physique : <https://marcussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mon-parcours/mon-programme/formation-generale/>

L'éducation physique et la formation générale

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développement des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ◆ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ◆ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- ◆ La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- ◆ La conceptualisation
- ◆ L'analyse et la synthèse
- ◆ La maîtrise de méthode de travail
- ◆ Le développement de l'autonomie
- ◆ Maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation

Particularité des cours d'éducation physique au Cégep Édouard-Montpetit

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au cégep des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique. Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours.

6. PLANIFICATION DU COURS

Projet 1 : Planifier et appliquer une démarche d'apprentissage structurée

Projet (objectifs, durée)	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
Planifier et appliquer une démarche d'amélioration des habiletés motrices nécessaires au développement de l'efficacité au badminton	<p>Utilisation d'outils (test d'habiletés, fiches d'observation, d'autoévaluation) à l'aide desquels le participant peut identifier ses forces et ses faiblesses donc les éléments qui doivent être améliorés pour obtenir des gains d'efficacité.</p> <p>Travail individuel ou avec partenaire, ateliers, éducatifs, correction par le professeur, jeu dirigé.</p> <p>Proposition d'éducatifs afin d'assurer la progression d'un geste choisi. Analyse vidéo sur le geste.</p> <p>Les principales trajectoires étudiées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service court • Service long • Amorti au-dessus de la tête • Amorti au filet • Dégagé • Smash 	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation d'objectifs personnels réalistes, mesurables et situés dans le temps en lien avec les besoins d'apprentissage, les capacités et les aptitudes au départ • Identification des éléments des gestes techniques qui ont été corrigés et de ceux qui posent difficulté. • Formulation d'objectifs personnels révisés ou ajustés selon les progrès réalisés et les difficultés rencontrées à mi-parcours. • Communication claire et argumentée justifiant le choix d'éducatifs en fonction des éléments à améliorer. • Évaluation de l'atteinte des objectifs (l'amélioration des trajectoires) et bilan du projet personnel à la fin. <p>Les critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clarté du propos • Pertinence et cohérence du propos • Utilisation de la terminologie appropriée • Enregistrement complet des données du projet personnel 	<p>Compléter la section sur la formulation des objectifs de la fiche d'apprentissage</p> <p>Compléter la section des objectifs révisés de la fiche d'apprentissage</p> <p>« Diagnostics et prescriptions »</p>	<p>Relevé initial et objectifs personnels de départ 3 trajectoires 7 points</p> <p>Relevé intermédiaire et objectif personnels intermédiaires 9 points</p> <p>Diagnostic et prescriptions</p> <p>Partie 1 5 points</p> <p>Partie 2 5 points</p> <p>Total des points pour ce projet : 26 points</p>

Projet 2 : Appliquer les règles inhérentes à la pratique du badminton

Projet (objectifs, durée)	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
<p>Démontrer sa compréhension des règles inhérentes à la pratique de l'activité</p> <p>Ce sous-projet est réparti sur toute la session et contribue avec les autres projets à l'amélioration de l'efficacité dans la pratique de l'activité</p>	<p>Capsules théoriques, lecture de notes de cours permettant au participant de s'appropriier les principales règles inhérentes à la pratique de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sécurité ◆ Éthique sportive ◆ Règles du jeu (simple et double) ◆ Stratégie (simple et double) 	<p>Démonstration par le participant de sa capacité à respecter et appliquer les règles en situation d'activité ou, à tout le moins, de sa connaissance des principales règles et des éléments de stratégie du simple et du double</p> <p>Examen 1 : règlement du simple et double</p> <p>Examen 2 : stratégie en simple et en double</p>	<p>Lecture des notes de cours document de référence sur LÉA.</p>	<p>Examen théorique 1, Semaine 6 10 points</p> <p>Examen théorique 2, Semaine 10 10 points</p> <p>Total des points pour ce projet : 20 points</p>

Projet 3 : Améliorer son efficacité à contrôler la trajectoire du volant en effectuant les gestes techniques propres au badminton

Projet (objectifs, durée)	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
Améliorer de façon sensible ses habiletés motrices	L'ensemble de la démarche, c'est-à-dire le projet d'apprentissage initial et le projet ajusté à mi-parcours amène le participant à améliorer sensiblement ses habiletés motrices et la qualité de ses trajectoires	Le participant démontre des gains d'efficacité en lien avec ses objectifs personnels et les habiletés motrices requises pour l'activité lorsqu'on compare le relevé final au relevé initial. (pré-test, post-test) L'amélioration de la qualité des 3 trajectoires du projet d'apprentissage telle que mesurée à l'aide du test final est le critère d'évaluation	Pratique hors cours suggérée	Test initial: sem 2 et 3, Test mi-session: sem 7 Test final sommatif Semaine 11, 12 et 13 15 points Évaluation technique des gestes 9 points Total des points pour ce projet : 24 points

Projet 4 : Améliorer la capacité de s'opposer à un adversaire en situation de jeu en utilisant les techniques et les tactiques du badminton

Projet (objectifs, durée)	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
Améliorer son efficacité dans la pratique de l'activité	Intégrer à son jeu les habiletés et les attitudes de base lui permettant de s'opposer de façon efficace et stimulante à son adversaire en situation de jeu. Les éléments de stratégie simples et complexes et les attitudes en lien avec : Le service et la réception du service L'attaque de l'espace de l'adversaire La défense de son espace Le fair-play	En situation de jeu, le participant démontre les critères d'efficacité recherchés quant à : <ul style="list-style-type: none"> • La prise de la raquette* • L'attitude de base* • Le retour stratégique au centre du terrain* • L'utilisation stratégique des différentes trajectoires pour déplacer l'adversaire* • La maîtrise du geste pour les coups par-dessus la tête* <p>* voir critères sur la fiche d'évaluation</p>	Étude des notes de cours Pratique hors cours Entraînement hors cours	Évaluation par observation en jeu 15 points Semaines 14 et 15 Évaluation de la capacité de s'opposer à l'adversaire en situation de jeu dans le contexte d'un tournoi en simple. 15 points Semaines 14 et 15 Total des points pour ce projet : 30 points

7. SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Objectif d'apprentissage	Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Projet 1	Relevé initial et objectifs de départ	Individuel, à la maison	Cours 4	7 points
	Diagnostic et prescription (1 ^{re} et 2 ^e partie)	Individuel, à la maison	Cours 5 et 9	10 points
	Relevé intermédiaire et objectifs ajustés	Individuel, à la maison	Cours 8	9 points
Projet 2	Examen théorique 1 (objectif et courtes réponses)	Individuel au gymnase au début du cours	Cours 6	10 points
	Examen théorique 2 (objectif et courtes réponses)	Individuel au gymnase au début du cours	Cours 10	10 points
Projet 3	Test d'habileté	Test individuel d'habileté	Cours 2 et 3	Formatif
	Test d'habileté mi-session	Test individuel d'habileté	Cours 7	Formatif
	Test d'habileté final	Test individuel d'habileté	Cours 11, 12 et 13	15 points
	Évaluation technique des gestes	Observation en classe	Cours 11, 12 et 13	9 points
Projet 4	Évaluation en jeu	Tournoi de fin de session	Cours 14 et 15	15 points
	Efficacité en jeu	Tournoi de fin de session	Cours 14 et 15	15 points

Le **seuil de réussite** de ce cours est de 60 % basé sur le total des notes accumulées dans tous les examens sommatifs. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIEA, article 5.1m)

** Les critères d'évaluation seront présentés par écrit au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.*

8. MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Cadenas, crayon de plomb et feuille pour prendre des notes, porte document, accessoires d'hygiène personnelle (douche)

Documentation obligatoire : Document de référence disponible sur LÉA et fiche d'apprentissage

Tenue vestimentaire obligatoire : chandail à manches courtes (pas de camisole), culotte de sport courte ou pantalon de survêtement, sous-vêtement de soutien, chaussettes, chaussures de gymnase avec lacets (attachés et visibles), casquette interdite, bijoux interdits, cheveux longs attachés. Pas de jeans.

Une tenue inadéquate peut être une cause de refus d'accès au cours. Une absence est alors enregistrée pour l'étudiant concerné.

9. BIBLIOGRAPHIE

- ◆ *Manuel de règlements et d'arbitrage*, Fédération québécoise de badminton inc., 86 pages.
- ◆ *Badminton, manuel technique, niveau I, de l'apprentissage à la compétition*, Fédération québécoise de badminton, Québec, 1984, 183 pages.
- ◆ Fédération Française de badminton, <http://ffba.org>
- ◆ Fédération de Badminton du Québec, www.volant.qc.ca
- ◆ Serge Laferrière, *Réussir au badminton*, ERPI, Montréal 2003, 107 pages

10. CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

2. Présence aux activités d'évaluation sommative

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIÉA 5.2.5.1).

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant (PIÉA 6.2.5.1).

Dans le cas d'une évaluation sommative en ligne, votre carte d'étudiant et une caméra ouverte pourrait être exigé pour avoir accès à l'évaluation.

3. Remise des travaux et correction

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, les pénalités départementales sont de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale.

Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse: <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep>

Les pénalités départementales concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) : Ceux-ci se verront traités comme des travaux remis en retard tant qu'ils ne seront pas conformes.

5. Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. (PIÉA, 5.6.1)

6. Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 5.6.2 de la PIÉA.

7. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche).

La procédure départementale d'évaluation de la qualité du français est : **Voir la grille en annexe au point 15.**

La correction sera négative. Les points alloués au français seront retirés du total (100% - 10%).

L'étudiant n'a pas la possibilité de corriger ses fautes pour récupérer ses points perdus pour la qualité de la langue française.

11. MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Niveau d'engagement

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste. L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours. Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la

tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Participation par visioconférence

En participant à un cours donné en bimodal par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant comprend et accepte que son image et sa voix puissent être captées dans le cadre de la prestation de cours. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe.

Pour des raisons pédagogiques, certaines captations pourraient être enregistrées. Le professeur devra informer clairement les étudiants, avant le début chaque enregistrement, que leur image et leur voix seront enregistrées. Si un étudiant s'oppose à ce que son image et/ou sa voix soient enregistrés, il pourra participer au cours en fermant sa caméra et son micro et communiquer par écrit selon les modalités précisées par le professeur. Autrement, l'étudiant qui utilise sa caméra ou son micro sera réputé avoir donné son consentement à l'enregistrement de sa voix et de son image. Les enregistrements de cours par visioconférence pourront être mis à la disposition uniquement des étudiants de tous les groupes du cours pour la durée de la session. Il est interdit de diffuser ces enregistrements de façon publique ou d'en faire une utilisation autre que pédagogique.

Aucun enregistrement d'un cours donné par visioconférence ne peut être fait par un étudiant sans obtenir l'accord du professeur au préalable. Les étudiants dont les renseignements (voix et images) sont recueillis peuvent exercer les recours pour les droits d'accès et de rectification prévus par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels auprès de la Secrétaire générale du Cégep.

12. RÈGLES DÉPARTEMENTALES POUR TOUS LES COURS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

1. Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant. Comme le stipule l'article 5.3.4 de la PIEA, la présence au cours est une preuve d'engagement de l'étudiant dans ses études. L'étudiant ne peut pas cumuler plus de 15% d'absence (4 heures), dépassé ce seuil d'absence, l'étudiant est exclu du cours.

La présence au cours ne peut être comptabilisée si l'étudiant est présent mais n'est pas en mesure de participer activement au cours.

En cas de raison grave ; (décès, maladie, cas de force majeure) le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible.

2. Rattrapage

L'absence est effacée du dossier de l'étudiant lorsque celui-ci reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

3. Retard

Les retards s'accumulent avec les heures d'absences. Un retard est comptabilisé comme **une heure d'absence**

Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès au cours. Un retard est comptabilisé dès le début de la période si l'étudiant n'est pas présent.

4. Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

13. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle de la langue française (PILF), la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d'admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques.

En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

14. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par Mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

<i>Campus</i>	<i>Campus Longueuil</i>	<i>Campus ÉNA</i>
Local :	D-0240	B-157
Par téléphone :	450-679-2631 #2272	450-679-2631 #4568
En ligne :	servicesadaptés@cegepmontpetit.ca	servicesadaptésena@cegepmontpetit.ca

15. ANNEXE

Grille de correction du français.		
Excellent	<ul style="list-style-type: none">- Les idées sont claires. Le propos est cohérent.- Très bon emploi du vocabulaire relié à la discipline.- En général, respect du code orthographique et grammatical (peu ou pas de fautes).	10/10
Moyen	<ul style="list-style-type: none">- Les idées sont relativement claires. Le propos est généralement cohérent.- La plupart du temps, le choix du vocabulaire relié à la discipline est judicieux.- Le texte comporte un certain nombre de fautes de grammaire ou d'orthographe.	6/10
Faible	<ul style="list-style-type: none">- Le texte est difficile à comprendre ; le contenu en est affecté.- Mauvais emploi du vocabulaire relié à la discipline.- Le texte présente trop de fautes de grammaire ou d'orthographe.	0/10

16. CALENDRIER DE TRAVAIL

Cours	Contenu (Activités et évaluations)	Travail à faire pour le prochain cours
1	Visite des locaux, plan de cours, Q-AAP, règlement en simple et double, prise de la raquette, attitude de base, présentation de la fiche d'apprentissage et de la feuille de résultats	Récupérer le document de référence de badminton sur LÉA. Lire les règlements et le jeu en double
2	Tests gestes techniques, Habilités de base, jeu dirigé en <u>simple</u> ,	Apporter le nécessaire pour filmer au prochain cours (caméra, téléphone)
3	Tests gestes techniques (suite), travail sur le dégagé (filmer), position de base en <u>double</u> et jeu dirigé, présentation du travail sur les objectifs	Remplir la fiche d'apprentissage Utiliser p. 14 à 21 du document de référence
4	Remise du travail sur les objectifs (7%) , Revue des gestes techniques et projet d'apprentissage, jeu dirigé en <u>double</u> , présentation du travail : Diagnostic et prescription	Pratique hors cours S'assurer de la qualité des vidéos
5	Remise du travail : Diagnostic et prescription (5%) , travail sur les gestes techniques, projet d'apprentissage, jeu dirigé en <u>double</u>	Étude pour l'examen Sur les règlements et le jeu en double
6	Examen théorique sur les règles en double (10%) , jeu dirigé en <u>double</u>	Pratique hors cours
7	Tests intermédiaires, habiletés de base et éléments de stratégie en simple, jeu dirigé en <u>simple</u>	Compléter la fiche d'apprentissage à remettre au prochain cours
8	Remise du travail sur les objectifs ajustés (9%) , Travail sur les habiletés de base, exercice d'intention stratégique, jeu dirigé, Explication du diagnostic et prescription – 2^e partie	Compléter le travail : diagnostic et prescription (2 ^e partie)
9	Remise du travail : Diagnostic et prescription – 2^e partie (5%) , Atelier sur les gestes techniques, habiletés de base, jeu dirigé	Étude pour l'examen Règlements et stratégies en simple
10	Habilités de base, jeu dirigé, Examen théorique sur les règles en simple (10%)	Pratique hors cours
11	Début des tests finaux, jeu dirigé, Évaluation technique (9%)	Pratique hors cours
12	Suite des tests, jeu dirigé	Pratique hors cours
13	Fin des tests (15%) , jeu dirigé	Pratique hors cours
14	Début du tournoi en simple et 1^{re} évaluation en jeu (30%)	Pratique hors cours
15	Fin du tournoi en simple et suite de l'évaluation en jeu (30%)	Bonnes vacances !!